

21-BALADES ET RANDONNÉES AUTOUR DE NIOLON :

Au 18^{ème} siècle, des sentiers ont été créés sur tout le littoral français pour lutter contre la contrebande. C'est le cas du sentier du douanier (souvent appelé chemin des douaniers), le GR 51 qui permet de découvrir les calanques en randonnée. Pour le parcourir du Resquiadou à la calanque des Eaux Salées (après La Redonne) il faut compter 12 heures de marche au minimum. Le livre de Luc Fabre « Les calanques de la Côte Bleue » (épuisé), consacre plus de 100 pages aux balades sur le sentier des Douaniers.



Sur un sentier aux environs de Niolon en 1907 (photo Henri Para)

---- Extrait du livre « De l'Estaque à Pounent » de Gérard Chevé, 2003 (page 150) :

Les calanques de Niolon et la Vesse, situées face à la rade de Marseille à quelque 5 kilomètres du chef-lieu, abritent chacune un petit village de pêcheurs et un port, et reçoivent le dimanche la visite de Marseillais désireux de se détendre.

Le sentier littoral (non balisé, localement délicat), qui a son origine à l'Establon, au bord de l'ancienne route à la hauteur du tunnel du Resquilladou, contourne la pointe de Figuerolles, passe dans les calanques de la Vesse puis de Niolon et, quittant le territoire de la commune à la calanque de l'Érevine, poursuit vers la Redonne d'Ensuès.



Chemin forestier à Niolon (photo DF, octobre 2025)

En 1976, une loi impose une servitude de passage pédestre le long du littoral. Il faut noter que l'accès y est toléré tout l'été car les risques d'incendie seraient minimisés en bordure de mer (ce qui me semble une aberration, car les randonneurs risquent l'asphyxie si ça brûle au-dessus).

Par le sentier des douaniers en partant du Resquiadou, on arrive d'abord à deux calanques successives (dont l'une est surnommée la calanque bleue), puis aux Pierres Tombées, ensuite à la calanque et à la pointe de Figuerolles, à la Vesse et son îlot des Mousquillons et enfin à Niolon. Si l'on continue, on passe par la calanque du Jonquier, le rocher des Deux Frères, les Riflards, la presqu'île du Moulon et enfin à la calanque de l'Érevine et son île. Et le sentier continue bien plus loin...

De Niolon à la calanque de l'Érevine, le parcours par le sentier des Douaniers est de 3 km environ (50 à 60 minutes). On peut poursuivre ensuite sur 2 km encore jusqu'à Méjean (50 minutes).



Copie d'une partie de carte IGN, de l'Estaque à Méjean

A noter que les cartes IGN 3144 OT et 3145 ET, au 1/25 000, peuvent se révéler très utiles.

** Tracé de pèlerinage :

Entre Niolon et La Vesse vous pouvez trouver ce signe jaune sur le sentier. Mais qu'est-ce donc ?



Il s'agit du tracé du pèlerinage des Saintes-Maries-de-la-Mer à Saint-Maximin (la Sainte-Baume), ouvert en 2022. Il convie le pèlerin à marcher sur 240 km par le bord de mer et les chemins rocailleux, entre grands sanctuaires et petites chapelles qui témoignent des racines chrétiennes de la Camargue et de la Provence, de la Tradition des saintes et des saints indissociables de leur culture.

<https://www.cheminsdessaintes.fr/le-chemin-de-marie-madeleine/>

<https://guidesaintebaume.fr/.../en-pelerinage-des.../>



Tracé du pèlerinage des Saintes-Maries-de-la-Mer à Saint-Maximin

** Travaux sur le sentier du littoral :

De début novembre 2025 à février/mars 2026 des travaux ont été réalisés par le Conservatoire du Littoral sur le sentier du littoral entre Niolon et l'Érevine afin de le sécuriser et supprimer les sentiers sauvages qui détruisent la végétation et les habitats des animaux.

En partenariat avec les gestionnaires du site :



Travaux de sécurisation et de requalification paysagère du sentier du littoral sur la Côte Bleue entre Niolon (Le Rove) et la Calanque de l'Érevine



Cette section du sentier du littoral est une promenade accrochée à la roche, surplombant la mer, avec la voie ferrée et ses ouvrages d'art comme fil conducteur. La problématique d'érosion des chemins est apparue au fil du temps avec l'accroissement de la fréquentation. Pour sécuriser le sentier, plusieurs actions doivent être entreprises et vont nécessiter des travaux, qui sont prévus du 3 novembre 2025 au 13 février 2026. **Durant cette période, le sentier sera fermé et strictement interdit aux visiteurs.**

Le programme de travaux prévoit de :

- Sécuriser les passages dangereux (sections instables avec des risques d'éboulements notamment)
- Mieux informer les visiteurs (signalétique)
- Supprimer les sentiers « sauvages » pour préserver les habitats naturels
- Supprimer les ouvrages bétons abandonnés


Maitrise d'Ouvrage Conservatoire du littoral/ délégation PACA

Lot 1 : Aménagement paysagers
Assistant à maîtrise d'ouvrage : Agence ALEP
Entreprise: Scop- AMAK

Lot 2 Géotechnique
Maitrise d'œuvre lot 2 : Géolithe
Entreprise : HYDROKARST

Coordination SPS: SPS Sud-Est

Montant global de l'opération : 216.000 €
Financé par France Vue sur Mer (80%) et Conservatoire du littoral (20%)



-> Le 4 avril, la mairie du Rove publiait ce communiqué sur sa page Facebook :

« Le [sentier de Niolon à l'Érevine](#) rouvre au public après d'importants travaux de sécurisation

Le chantier est désormais achevé. Jeudi 2 avril, la réception officielle des travaux du sentier reliant Niolon à la calanque de l'Érevine s'est tenue en présence des représentants du Conservatoire du littoral, des entreprises mobilisées, ainsi que du maire du Rove, Paul Sabatino. À ses côtés, son premier adjoint Michel Bartoli, les conseillers municipaux délégués aux calanques et au littoral André Secci et Stéphane Petitcolas, le directeur de cabinet Thierry Chauvelot, la police municipale, ainsi que le président du comité des Calanquais, ont pu constater l'aboutissement de ce chantier d'envergure.

Engagés depuis le 3 novembre 2025 par le Conservatoire du littoral, les travaux ont permis de sécuriser, nettoyer et requalifier ce sentier emblématique de la Côte Bleue. Soumis à une fréquentation toujours plus importante et à une érosion croissante, certains secteurs présentaient des fragilités nécessitant une intervention rapide.

Les aménagements réalisés ont ainsi permis de consolider les portions les plus exposées, de limiter les dégradations et d'améliorer les conditions de circulation pour les usagers, tout en préservant le caractère naturel exceptionnel du site.

Si l'essentiel des travaux est aujourd'hui terminé, la signalétique d'entrée ainsi que les panneaux directionnels sont en cours de finalisation et seront prochainement installés.

Le sentier est de nouveau accessible au public depuis le jeudi 2 avril. **La municipalité rappelle toutefois que la fréquentation de ces espaces naturels sensibles implique un comportement exemplaire, vigilant et respectueux de la part de chacune et chacun empruntant ces sentiers pour la préservation de ce site remarquable, véritable joyau du littoral rovenain. »**

Voici trois photos publiées par la mairie :





** Sécurité et respect :

Attention, l'accès aux massifs est réglementé : <https://www.lerove.fr/vivre-au-rove/laces-aux-massifs/>

Les amateurs de randonnée, de baignade ou de beaux paysages seront ravis de découvrir ces balades au cœur de la Côte Bleue. Toutefois il faut être prudent et prévoir :

- de bonnes chaussures de marche
- de l'eau en quantité suffisante (au minimum 1,5 litre par personne)
- un chapeau efficace
- une bonne protection solaire

Autres recommandations importantes :

- ne pas sortir des sentiers tracés pour ne pas dégrader la nature
- ne pas effrayer les animaux, notamment en période de reproduction, et respecter leur habitat
- respecter les propriétés, habitées ou non, et les ruines (les forts, l'Érevine)
- ne jeter aucun débris, les ramener à la maison
- ne pas défoncer au milieu des chemins
- et, surtout, ne pas fumer, ne pas faire de barbecue ni jouer avec le feu d'aucune façon. Ne provoquez pas d'incendie qui mettrait en danger votre vie et celle des autres !



EN FORÊT, 6 RÈGLES À RESPECTER

1 PAS DE MÉGOT JETÉ
DE SON VÉHICULE

2 PAS DE FEUX DE CAMP
3 NI BARBECUES EN FORÊT

4 NE PAS FUMER EN FORÊT

5 NE PAS STATIONNER
SUR LES ZONES HERBEUSES

6 NE PAS GARER SON VÉHICULE
DEVANT UNE BARRIÈRE DFCI

En forêt et à moins de 200 m
d'un espace boisé, l'usage
du feu est **STRICTEMENT**
INTERDIT toute l'année.



-> N'oubliez pas qu'en été l'accès en voiture à Niolon et à La Vesse est strictement réglementé, notamment les week-ends et jours fériés. Il est donc fortement recommandé d'utiliser le train de la Côte Bleue, qui offre de plus des vues magnifiques sur le littoral.

Protégeons les animaux de la forêt

Au printemps et au début de l'été, c'est le temps des naissances! Les animaux sauvages élèvent leurs petits et ont particulièrement besoin de calme.

Tenons les chiens en laisse du
1^{er} avril au 15 juillet



Restons sur les chemins et
les sentiers forestiers

Evitons de toucher les
animaux ou de les déplacer



Merci !

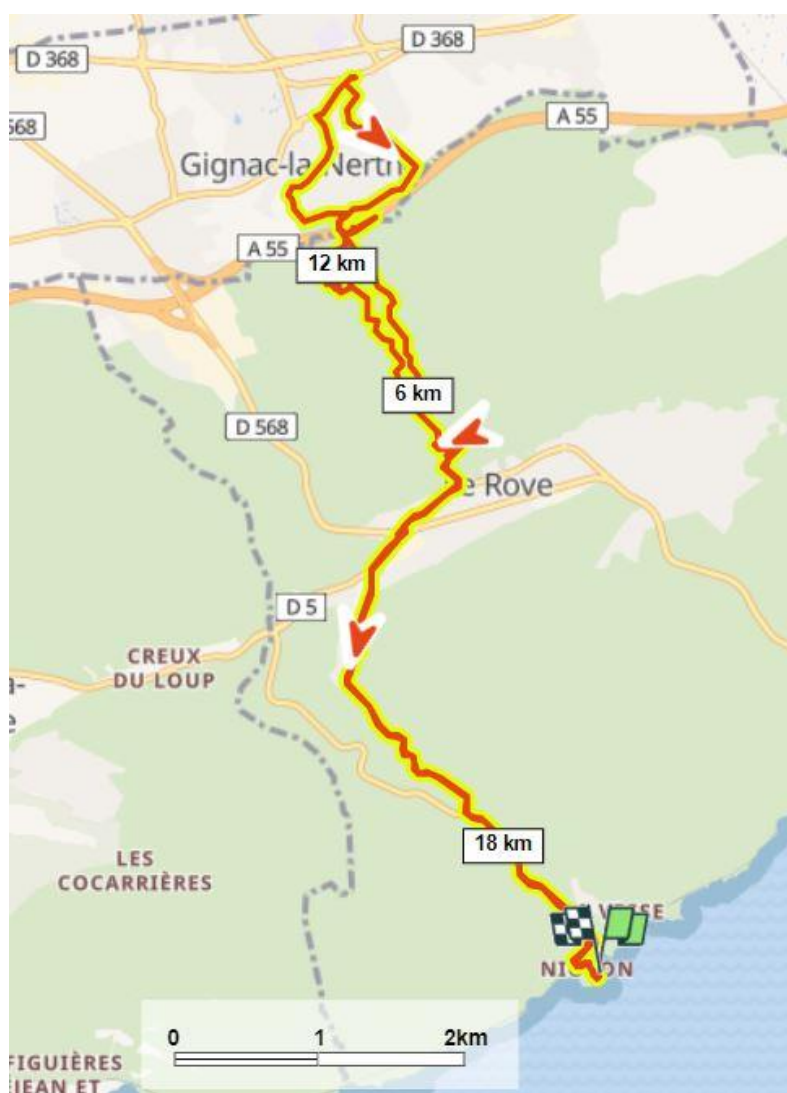
** Quelques idées de balades :

Que vous soyez amateur de randonnée, de baignade ou simplement en quête de paysages à couper le souffle, Niolon et ses environs offrent une multitude d'options pour une escapade réussie.

J'ai longtemps tergiversé : dois-je indiquer ou non des idées de balades, au risque d'attirer plus de randonneurs (il y en a déjà énormément, trop même). Mais rien ne les empêchera de venir ! Alors autant les encadrer en les conseillant, comme je l'ai fait ci-dessus.

J'ai déjà un peu parlé du sentier des douaniers (ou sentier du littoral de la Côte bleue) que j'ai fréquenté de multiples fois. Dois-je parler de mon expérience personnelle ou simplement vous aiguiller sur des applications et Internet ? Un mix des deux ? Je vais essayer...

Commençons par une longue balade, hors des sentiers battus, effectuée dans les deux sens avec des amis calanquais : rejoindre Gignac-la-Nerthe depuis Niolon, à travers les collines. L'aller (ou le retour) : environ 10 kilomètres et 3 bonnes heures de marche, pas toujours facile (voir tracé SityTrail ci-dessous).



** VISORANDO propose sur son site quelques idées de randonnées autour de Niolon :

<https://www.visorando.com/randonnee-le-rove.html>, extraits :

- Les pierres tombées : <https://www.visorando.com/randonnee-les-pierres-tombees/>
- Les Croix du Baou de l'Œuvre et de la Vesse : <https://www.visorando.com/randonnee-les-croix-du-baou-de-l-oeuvre-et-de-la-v/>
- Le Fort de Figuerolles par le Vallon du Coucourdier : <https://www.visorando.com/randonnee-le-fort-de-figuerolles/>
- Le Fort de Niolon Haut, le tunnel de l'Érevine et la Plaine de Sui : <https://www.visorando.com/randonnee-le-fort-de-niolon-haut-le-tunnel-de-l-er/>
- Le Fort de Niolon, le Chemin des Douaniers et le Port de Méjean : <https://www.visorando.com/randonnee-le-fort-de-niolon-le-chemin-des-douanier/>
- Du Resquiadou au Fort de Figuerolles en passant par la Vesse : <https://www.visorando.com/randonnee-du-resquiadou-au-fort-de-figuerolles-en-/>
- Vallon de Régadzi : <https://www.visorando.com/randonnee-vallon-de-regadzi/>
- La Calanque de l'Érevine : <https://www.visorando.com/randonnee-la-calanque-de-l-erevine/>
- De Niolon à l'Estaque : <https://www.visorando.com/randonnee-de-niolon-a-l-estaque-2/>
- De Niolon à La Redonne par le sentier des douaniers : <https://www.visorando.com/randonnee-de-niolon-a-la-redonne-par-le-sentier-de/>

Pour avoir une idée sur ce site, voici comment est présenté cette dernière suggestion : de Niolon à La Redonne :



Points de passages :

- D : Départ de la gare de Niolon, N 43.340212° / E 5.256734° - alt. 35 m - km 0
- 1 : Calanque du Jonquier, N 43.336879° / E 5.252551° - alt. 13 m - km 0.61
- 2 : Calanque du Riflard, N 43.334033° / E 5.246065° - alt. 36 m - km 1.29
- 3 : Calanque de l'Everine, N 43.332107° / E 5.237155° - alt. 16 m - km 2.24
- 4 : Grottes, N 43.329491° / E 5.227518° - alt. 50 m - km 3.28
- 5 : Route à gauche vers le port., N 43.331746° / E 5.213755° - alt. 55 m - km 4.97
- 6 : Longer la plage, N 43.329606° / E 5.208603° - alt. 1 m - km 5.62
- 7 : Calanque des Anthénors, N 43.331448° / E 5.203319° - alt. 3 m - km 6.13
- A : Arrivée à la gare de La Redonne-Ensuès, N 43.33446° / E 5.197578° - alt. 37 m - km 7.03

Durant tout le parcours, le balisage est un trait Bleu, il n'est pas toujours très présent mais le sentier est assez bien marqué. Il faut rester attentif car il y a par moment des petits sentiers qui se séparent essentiellement pour descendre vers l'eau.

(E) Sortir de la gare vers la gauche, continuer sur cette route qui longe la voie ferrée par la droite, le sentier débute au bout du cul de sac. Après 200 mètres prendre le sentier qui part à gauche dans le vallon, le sentier de droite permet de monter au Fort de Niolon Haut.

(1) Le sentier passe sous la dernière arche du viaduc surplombant la Calanque du Jonquier, puis longe la côte.

(2) Après un petit kilomètre, laisser un tunnel de service sur la droite et contourner le massif pour passer au-dessus de la Calanque du Riflard. Le sentier passe ensuite à côté du Moulon, un gros bloc rocheux qui forme une presqu'île.

(3) Arriver ensuite au niveau de la Calanque de l'Everine, repasser en-dessous du viaduc et remonter à droite de la voie ferrée que l'on longe puis le traverser via un petit pont.

(4) Le sentier s'éloigne de la voie ferrée pour longer la côte. Laisser des grottes sur la droite et en se reprochant de Grand Méjean le sentier devient très aménagé. Arriver au port de Grand Méjean et prendre la route en direction des Figuières,

(5) A l'intersection qui mène à droite vers un château d'eau, suivre la route qui part à gauche. Au bout d'une centaine de mètres cette route se transforme en sentier puis en escalier qui descend vers le port de Figuières. Contourner le port, le sentier assez étroit longe la limite d'une grande propriété puis redescend sur la plage très minérale - par gros temps ce passage n'est pas possible il faut rester sur la route vers la Calanque des Anthénors -

(6) Longer la plage (qui est naturiste), il y a quelque passage où il faudra passer entre les vagues pour ne pas se mouiller les pieds et rejoindre la Calanque des Anthénors.

(7) Emprunter un escalier qui démarre sur la gauche au début de la route. Suivre un sentier le long de la côte puis prolonger sur une rue. A un croisement en T, suivre à gauche l'Avenue de la Gare (D48E). Ladite gare est visible sur les hauteurs au bout du viaduc. Ignorer le Chemin du Pébraire sur la gauche et passer sous la voie ferrée. Dans un virage vers la droite, quitter la route et gagner sur la gauche la gare de La Redonne-Ensuès (A).

Il existe bien sûr des applications de randonnées, gratuites ou payantes, utilisables sur votre téléphone portable :

- IGNrando a cessé en novembre 2025, remplacée par WeTrek (abonnement 22,99 € par an)

<https://ignrandoapp.ubicarta.com/produit/abonnement-ignrando-plus/>

- Wikiloc se présente comme l'endroit où découvrir les meilleurs itinéraires de pleine nature, pour la randonnée, le VTT et bien d'autres activités (je ne l'ai pas testée)

<https://fr.wikiloc.com/>

- SityTrail est l'application que j'utilise personnellement. Elle me permet notamment d'enregistrer le tracé de mes randos, de les suivre en temps réel sur une carte et d'en connaître la longueur, les dénivelés etc... Beaucoup de possibilités donc. Je la recommande, elle est efficace même dans sa version gratuite.

<https://www.sitytrail.com/fr/>

Aujourd'hui vous pouvez même demander à des **applications d'intelligence artificielle** de vous aider à chercher des idées de balades (à utiliser avec prudence toutefois).

Il en existe de nombreuses, par exemple :

1. OpenAI (GPT-5.4), partenaire Microsoft, dont ChatGPT, sans doute la plus connue
2. Mistral AI (Mistral Large)
3. Google DeepMind (Gemini 3.1 Pro)
4. Meta (LLaMA 3), partenaire Facebook

Par exemple, voici ce que j'ai entre autres trouvé en questionnant **ChatGPT** :

« Oui, Niolon est un véritable paradis pour les amateurs de balades en pleine nature, avec des sentiers côtiers spectaculaires, des calanques sauvages et des vues imprenables sur la Méditerranée. Voici quelques idées de randonnées à découvrir :

1. Boucle des calanques jusqu'à l'Érevine

- Distance : 6,2 km
- Durée estimée : environ 2h40
- Difficulté : modérée
- Départ : Gare de Niolon
- Points forts : passage par les calanques du Jonquier, du Riflard et de l'Érevine, avec

possibilité de baignade. Le sentier offre des vues splendides sur la mer et traverse une zone classée Natura 2000, riche en faune maritime.

2. Fort de Niolon et calanque de l'Érevine

- Distance : 6,2 km
- Durée estimée : environ 2h50
- Difficulté : modérée
- Départ : Parking du port de Niolon
- Points forts : combinaison de paysages côtiers et de patrimoine militaire avec la visite du

fort de Niolon. Le sentier est parfois escarpé, avec quelques passages nécessitant une attention particulière.

3. De Niolon à La Redonne par le sentier des douaniers

- Distance : environ 7 km (aller)
- Durée estimée : environ 2h30
- Difficulté : modérée
- Départ : Gare de Niolon
- Points forts : itinéraire le long de la côte avec passage par plusieurs calanques, idéal pour

les amateurs de paysages marins. Possibilité de retour en train depuis La Redonne. □ □ □ □

4. Vallon du Régadzi et Fort de Niolon

- Distance : 11 km
- Durée estimée : environ 3h30
- Difficulté : facile
- Départ : Le Rove
- Points forts : randonnée à travers le vallon du Régadzi jusqu'au fort de Niolon, offrant une

immersion dans la nature et des vues panoramiques sur la côte.

△ Conseils pratiques

- Équipement : prévoyez de bonnes chaussures de marche, de l'eau en quantité suffisante (minimum 1,5 L par personne), et une protection solaire.
- Accès : en été, l'accès en voiture à Niolon peut être réglementé. Il est recommandé d'utiliser le train de la Côte Bleue, qui offre une vue magnifique sur le littoral.
- Sécurité : certains sentiers peuvent être escarpés et glissants. Soyez prudents, surtout si vous êtes accompagnés d'enfants ou si vous êtes sujet au vertige. »

A vous de voir...

**** Connaissez-vous l'application Weward (à télécharger sur votre téléphone) ?**

Cette application gratuite compte vos pas, vous propose des challenges (mais aussi des offres commerciales) et vous permet de gagner de l'argent (et c'est vrai !).

Elle vous permet aussi de collecter des cartes à collectionner sur votre téléphone. Dans la série Marseille (9 cartes) elle a édité celle-ci :

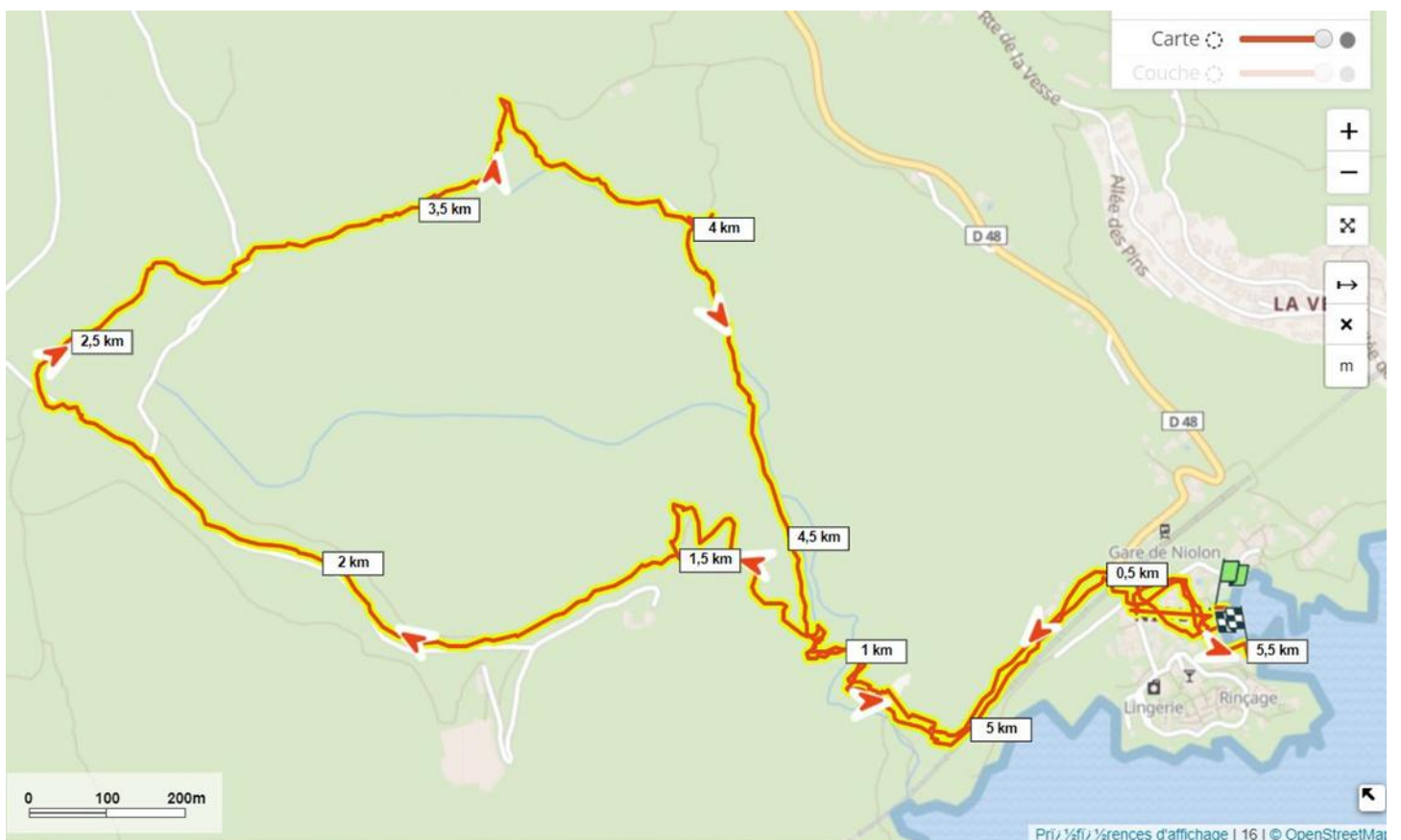


Le fort-haut de Niolon (photo DF)

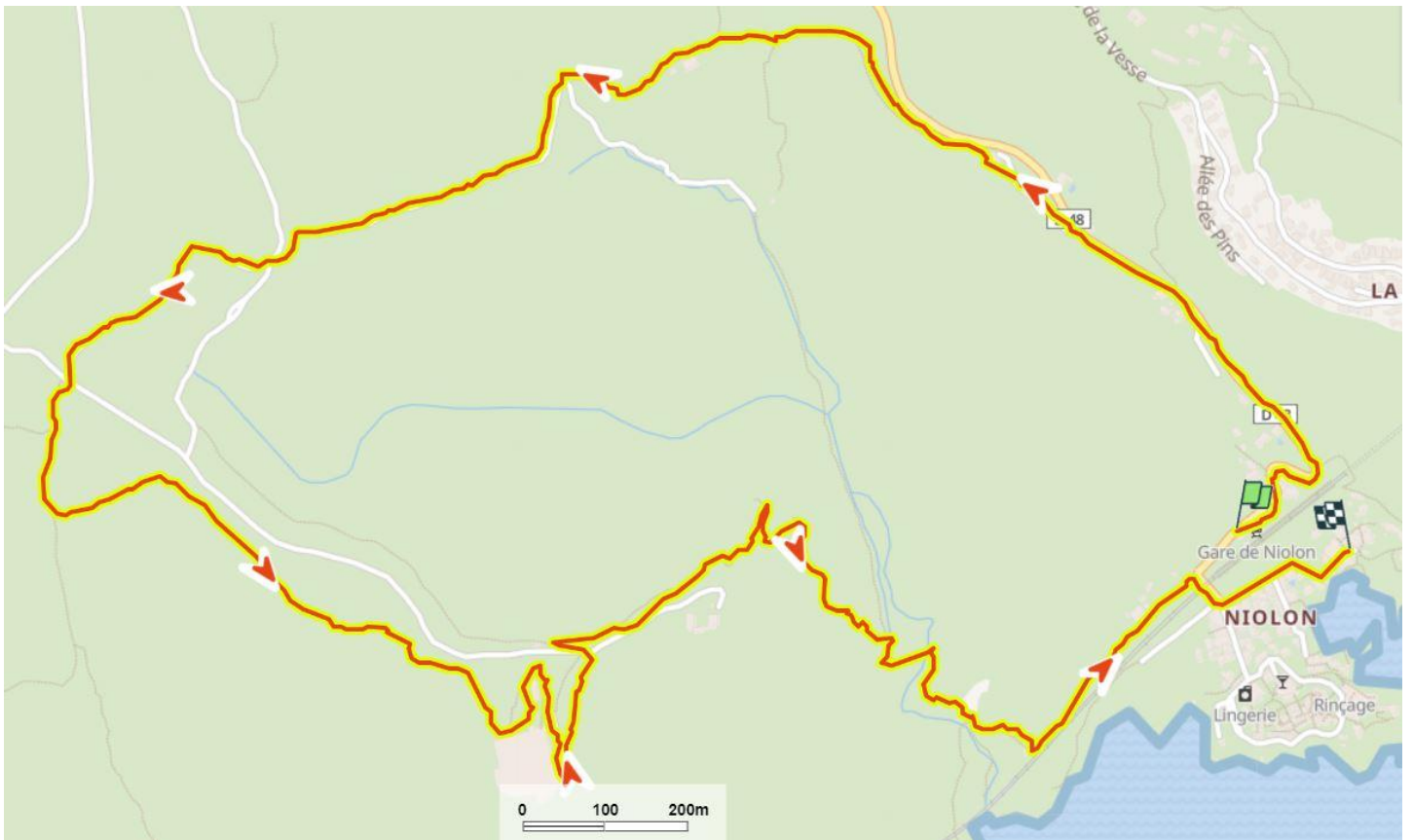
Voici quelques tracés fait avec CityTrail de certaines de mes balades autour de Niolon en 2021, balades faites seul ou avec mes amis Bourrelly et classées par longueur :



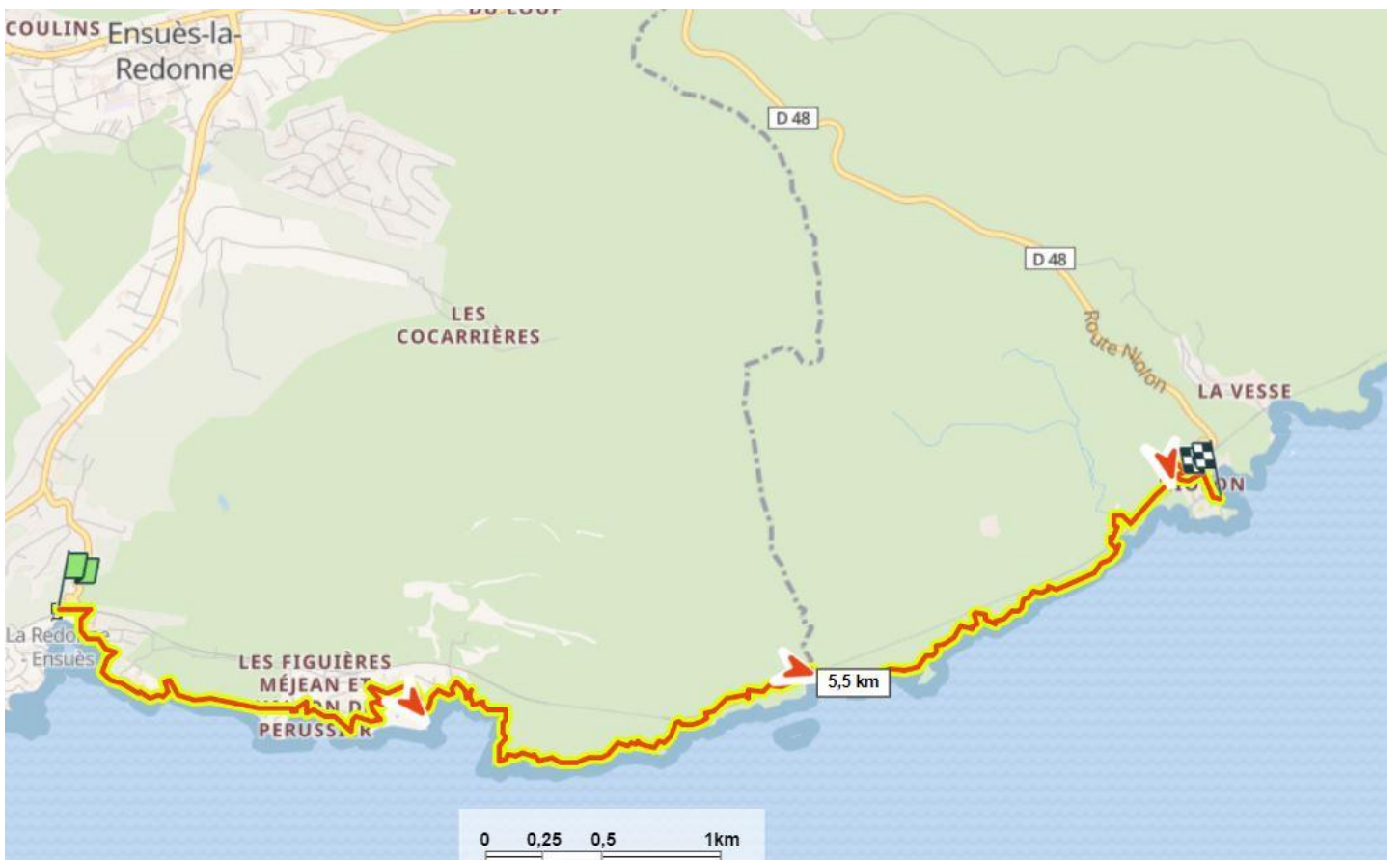
2021-11-03, Balade en boucle Niolon-Cabane des chasseurs-La Vesse-Niolon (03-11-2021, avec G)



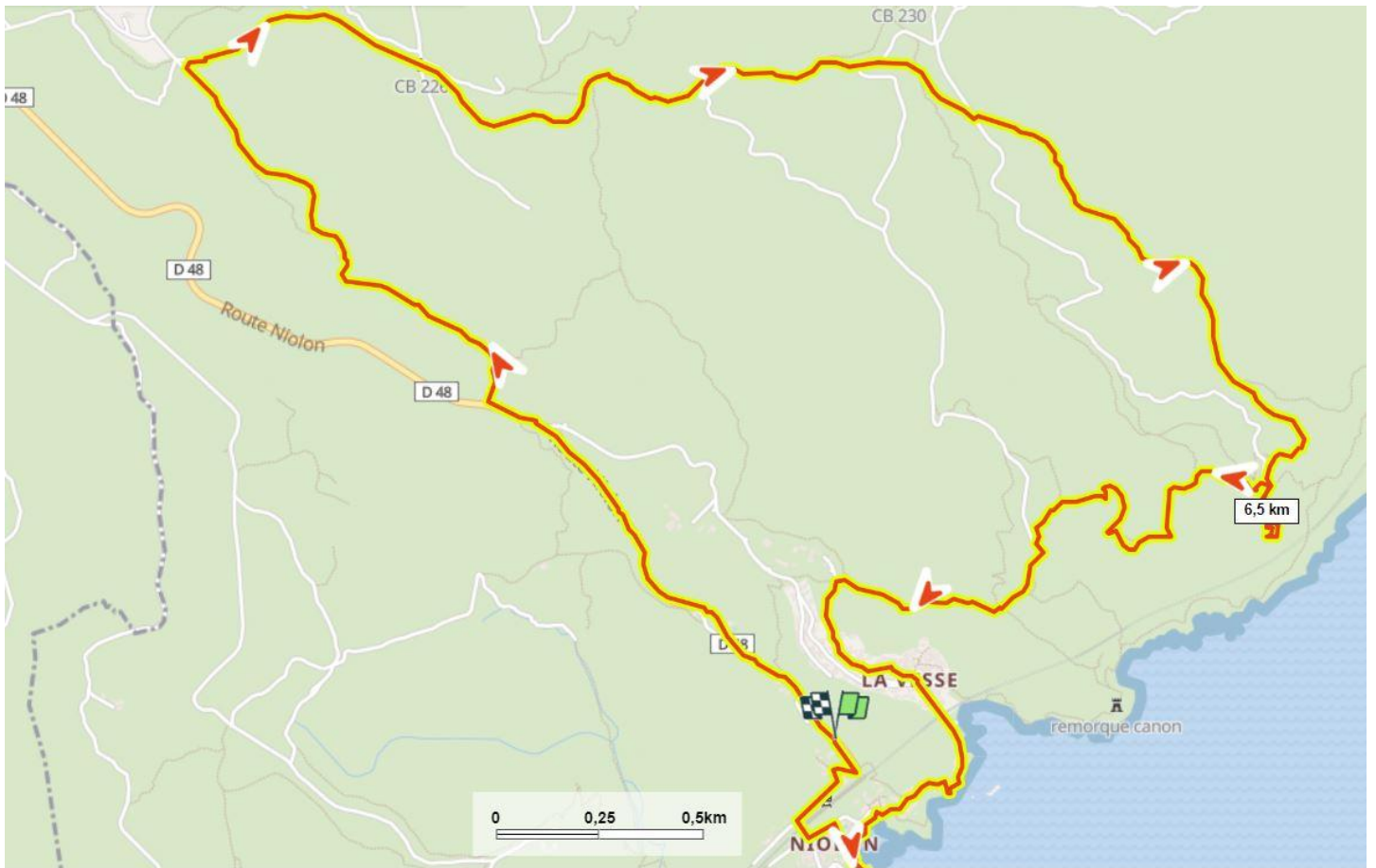
Balade en boucle Niolon-cabane des chasseurs-Niolon (28-10-2021 avec G & M)



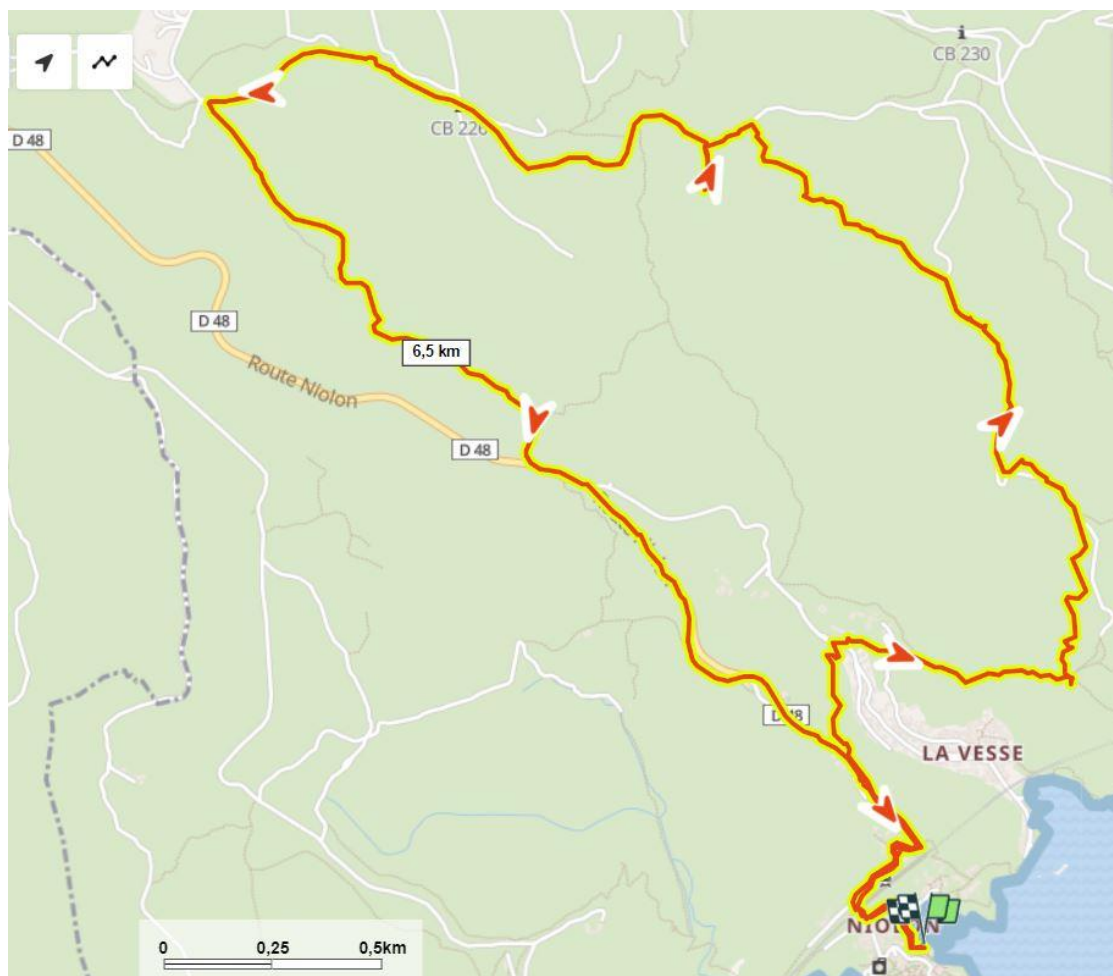
Balade en boucle de Niolon- Fort haut-Niolon (07-10-2021, avec G & M)



Balade simple Ensues-la-Redonne-Niolon (07-11-2021)



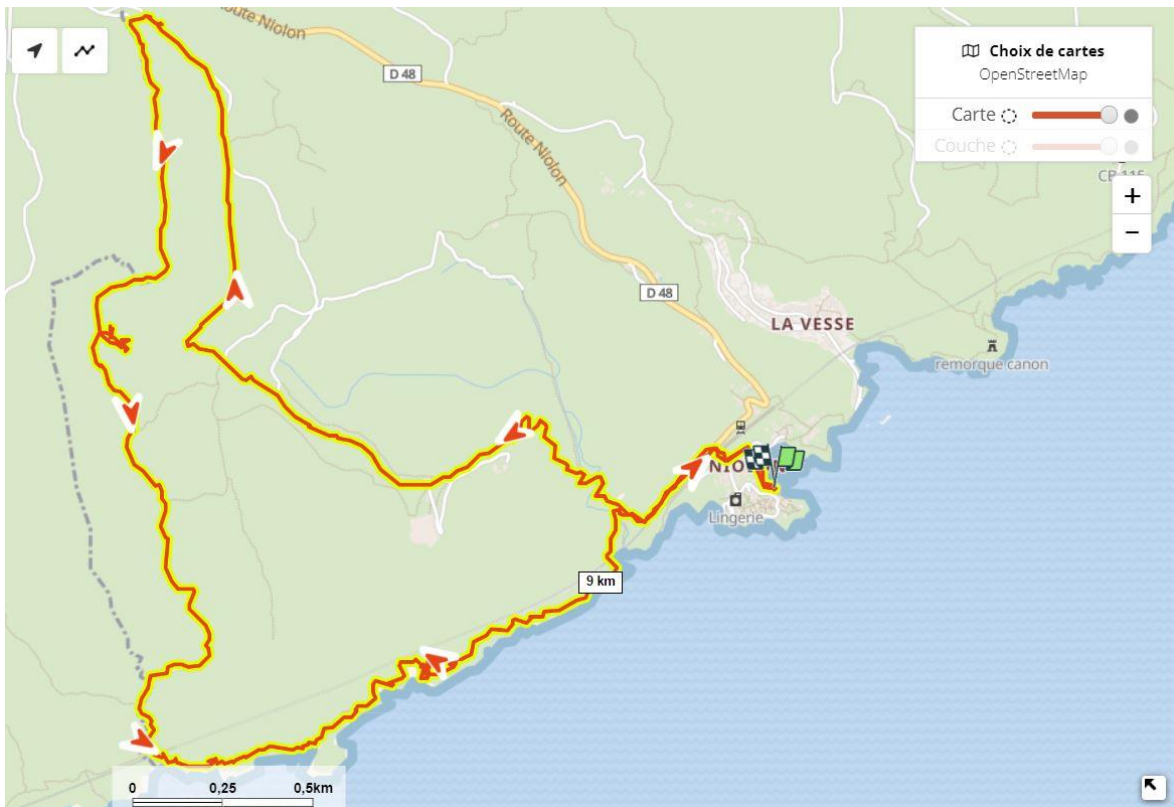
Balade en boucle de Niolon-Fort de Figuerolles-La Vesse-Niolon (08-10-2021, avec G & M)



Balade en boucle Niolon-La Vesse-route Pompidou-Niolon (15-10-2021)



Balade en boucle Niolon-Resquiadou-Niolon (06-11-2021)



Balade en boucle Niolon-Vallon de l'Érevine -Niolon (14-10-2021)